

L'Abeille.

VOL. I.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 OCTOBRE 1848.

No. 5..

LA VICTOIRE DE CHATEAUGUAY.

Les vers qui suivent ont été faits par Z-D. Marnet, Lieutenant Capitaine et Adjudant au régiment de Watteville, qui vint dans ce pays en 1813 avec ce Régiment. Il a laissé un bon nombre de morceaux en vers écrits et publiés en Canada.

La trompette a sonné, l'éclair luit, l'airain gronde ;

Salaberry paraît, la valeur le seconde,
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,

Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.

Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre ;

Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.

C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,
Mais que le fir de Mars doit bientôt éclaircir.

Le Héros Canadien, calme quand l'airain tonne,

Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,

A placé ses guerriers, observé son rival.
Il a saisi l'instant et donné le signal.

Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élança

Le grand nombre l'arrête . . . il ne recule pas ;

Il offre sa prière à l'ange des combats ;
Implore du Très-Haut le secours inviaible ;

Les ennemis confus poussent des hurlements ;

Le chef et les soldats font de faux mouvements.

Salaberry, qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse a lancé son élite :

Le nuage s'entr'ouvre ; il en sort mille éclairs ;

La foudre et ses éclairs se perdent dans les airs,

Du pôle Américain la honte se déploie :
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie ;

Leur intrépide chef enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.

Oui ! généreux soldats, votre valeur enchanante :

La patrie envers vous sera reconnaissante.
Qu'une main libérale, unie au sentiment,

En gravant ce qui suit, vous offre un monument :

" Ici les Canadiens se couvrirent de gloire ;

" Oui ! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.

" Leur constante union fut un rempart d'airain

" Qui repoussa les traits du fier Américain,

" Passant, admire-les . . . ces rivages tranquilles

" Ont été défendus comme les Thermopyles ;

" Ici Léonidas et ses trois cents guerriers,
" Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers.

J. D. MERMET.

M. DE SALABERRY.

L'Honorable Charles Michel Yrongeberry de Salaberry, Compagnon du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, Membre du Conseil Législatif du Bas-Canada, Lieutenant-Colonel des Voltigeurs Canadiens, décoré de la médaille de Chateauguay, Lieutenant-Colonel de Milice et Seigneur de Beaulieu, fils de l'Honorable Louis de Salaberry, officier de mérite au service Britannique dans la révolution Américaine, et qui se distingua particulièrement par sa bravoure à la prise du fort St. Jean, naquit à Beauport, près de Québec, le 19 Novembre, 1778. Il entra jeune dans l'armée anglaise, avec ses trois frères, dont l'un fut tué au siège de Badajoz, le second à Salamanque, et le troisième mourut à la suite des fatigues endurées pendant une longue marche : il se trouva à l'expédition de Walehern, et servit ensuite dans la guerre de la Péninsule, où il obtint le rang de Capitaine, et revint de là en Canada comme aide-de-camp du Général Rottenburg, et fut peu de temps après nommé Major des Voltigeurs Canadiens : il se distingua éminemment en repoussant 8000 Américains avec seulement trois cents hommes, près de Chateauguay, le 26 Octobre, 1813. Le Major de Salaberry reçut pour ce service les remerciements des deux chambres du Parlement Provincial, par le canal de leurs présidents, et fut recommandé par Son Excellence le Gouverneur Sir George Prevost à George IV, alors Prince Régent, de qui il reçut une lettre de remerciements écrite de sa propre main, et fut subéquemment promu au grade de Lieutenant-Colonel des Voltigeurs. En conséquence de cette action célèbre, le Prince Régent fit frapper une médaille d'or, et conféra à la milice in-

corporée le privilège de porter des drapeaux.

L'Honorable C. M. de Salaberry avoit épousé Mademoiselle de Rouville, fille de l'honorable Colonel J. B. M. H. de Rouville, Membre du Conseil Législatif. M. de Salaberry est mort à Chambly, le 27 Février, 1829, d'une attaque d'apoplexie dont il avoit été atteint le soir précédent, à l'âge de 50 ans.

LE 26 OCTOBRE, 1813.

C'est le 20 septembre que le Bas-Canada fut envahi à Odelltown par le général américain Hampton avec plus de 5000 hommes. La route, conduisant de là à l'Acadie et aux campagnes cultivées des environs de Montréal, passait à travers un bois marécageux de plus de cinq lieues, et avait été interceptée et rendue impraticable par des abattis faits durant la campagne précédente par les Voltigeurs sous le lieutenant-colonel De Salaberry ; maintenant elle était défendue par quelques soldats de l'infanterie légère des lignes et par quelques sauvages sous la conduite du capt. Mailoux. Le lieutenant-colonel De Salaberry qui avait le commandement, leur adjoint aussitôt les Voltigeurs Canadiens, qui étaient sous ses ordres, et le 4^e bataillon de la milice incorporée, commandé par le major Perrault. Le 22, le général Hampton évacua Odelltown et, tournant à l'ouest, s'avança avec toutes ses forces vers le haut de la rivière Chateauguay.

Apprenant la direction que l'ennemi venait de prendre, le lieutenant-colonel De Salaberry gagna aussi avec les Voltigeurs Canadiens la route de Chateauguay, où il reçut du commandant des forces l'ordre de s'avancer jusqu'au camp de l'ennemi, aux Quatre-fourches vers le haut du Chateauguay pour lui donner l'alerte et le déloger par surprise s'il était possible. Quoiqu'il regardât ces opérations comme impraticables vu le corps si faible en nombre qu'il commandait, le lieutenant-colonel De Salaberry, pour exécuter ses instructions, marcha à travers les bois, le long de la rivière Chateauguay, avec 150 de ses Voltigeurs, la compagnie légère des Fencibles Canadiens et environ 100 sauvages sous les ordres du capt. Goucher, et arriva sans avoir été remarqué, dans le voisinage du camp ennemi dans l'après-midi du 26 Octobre. L'alarme fut donnée par la détonation d'une arme qu'un sauvage déchargea indiscretement. Se